Trousseau Maré'Ventura

Colonie vacances de Toussaint en nuitée
du lundi 20 octobre au vendredi 24 octobre 2025
Chaque élément du trousseau et chaque vêtement portera le nom et le prénom de l'enfant

Equipement pour le séjour :

- ☐ 2 serviettes de toilette
- ☐ 2 serviettes de bain
- ☐ Trousse de toilette (savon, shampoing, brosse à dent,
- ☐ Dentifrice, déodorant, brosse à cheveux, protection hygiénique, élastiques pour cheveux...)
- ☐ 1 ou 2 maillots de bain
- ☐ 1 paire de tongs pour l'intérieur des locaux
- ☐ 1 paire de tongs pour la plage
- ☐ 2 paquets de mouchoirs en papier
- ☐ 1 pyjama
- ☐ 6 paires de chaussettes
- ☐ 6 slips / caleçons
- ☐ 1 sac plastique pour le linge sale
- ☐ 1 tenue pour la boum *(facultatif)*
- ☐ 1 Tupperware *(pour pique-nique du midi)*
- ☐ 6 tee-shirts
- ☐ 1 short, bermuda
- ☐ 2 pantalons
- ☐ 2 joggings
- ☐ 3 pulls à manches longues/sweat-shirts à manches longues
- ☐ 1 casquette ou chapeau

Pour les nuitées :

- ☐ draps pour le lit : drap housse+sac de couchage
- ☐ 1 lampe de poche
- ☐ 1 oreiller + taie d'oreiller

Equipement pour les activités :

- ☐ 1 paire de lunettes de soleil filtrant les UV
- ☐ 1 tube de crème solaire protection maximum (écran total)
- ☐ 1 stick à lèvres
- ☐ 1 coupe vent imperméable avec capuche ou k-way
- ☐ 1 gourde d'un litre de contenance minimum ou 1 poche à eau souple avec pipette
- ☐ 1 sac à dos de randonnée d'une contenance de 20 litres environ
- ☐ 1 bonne paire de baskets pour les sports « outdoor/tout terrain » (VTT, sports en plein air...)
- ☐ 1 paire de chaussures aquatiques
- ☐ 1 sac pour ranger les affaires mouillées dans le sac à dos
- ☐ 1 test d'aisance aquatique*: En l'absence de ce certificat, le jeune ne pourra pas participer aux activités aquatiques.

Argent de poche *(facultatif)*:

L'argent de poche doit être dans un porte monnaie au nom de l'ado et ne pas dépasser 20€. (Utilisé si sorties en ville pour glace, socca...) Il pourra être gardé par l'équipe d'animation.

Repas :

- Structure non adaptée aux PAI alimentaires.
- Les repas proposés seront uniquement :
Standard ou Sans Viande pour les 11-13 et 14-17 ans.

⚠ Document obligatoire* à remettre en main propre le premier jour du stage.

Pour la semaine de colonie :

- *un **test d'aisance aquatique** est obligatoire.
Vous pourrez facilement trouver une personne diplômée du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA), qui est suffisant pour valider ce test, en vous rendant à la piscine municipale ou en vous adressant aux surveillants de baignade d'une plage surveillée.
« Sous réserve d'avoir satisfait au test d'aisance aquatique conformément aux modalités prévues par l'article A. 322-3-2 du code du sport ».

VILLE DE NICE